

Convention de Mécénat Privé

Entre l'association « vous ne rêvez pas encore... »

association loi 1901 - SIRET : 494 745 623 00020 – APE/NAF : 923A/901Z
siège social : 42 rue Maxime Bourdon 37700 Saint-Pierre-des-Corps
dont l'objet est "d'aider à la réalisation de projets mettant en œuvre et en valeur le savoir-faire artistique et/ou artisanal" (art. 2 des statuts)
représenté par son Président, Cyprien Lebrun,

ci-dessous désigné sous le nom « l'Association »

et

M, Mme, Mlle
demeurant
qualité/profession
e-mail :@.....

ci-dessous désigné sous le nom « le mécène »

il est convenu

1) Le mécène désire soutenir l'ensemble PTYX, ensemble à géométrie variable qui a pour but de jouer le répertoire musical des 20^e et 21^e siècles et de passer commande à de jeunes compositeurs.

2) Le mécène manifeste ce soutien en faisant un don de euros (minimum 50 euros)

par espèces par chèque

à l'Association qui s'engage en retour à utiliser cette somme *exclusivement* pour promouvoir l'activité de l'ensemble PTYX, ensemble dont la gestion est assurée par l'Association.

3) Par ce don, le mécène acquiert la qualité de membre bienfaiteur de l'Association et bénéficie des avantages suivants : gratuité à tous les concerts et autres événements de l'ensemble PTYX, lettre d'information, invitation à des rencontres et répétitions publiques.

4) Le mécène peut, s'il le souhaite, voir son nom figurer sur la liste des membres bienfaiteurs qui sera rendue publique (programmes de concert, site internet...). Il cochera à cet effet la case ci-dessous.

5) La convention est conclue pour une durée d'un an, suite à quoi le mécène recevra un courrier avec une proposition de reconduire cette convention ainsi qu'un bilan d'activités et un compte de résultat des mouvements financiers relatifs à l'ensemble PTYX, sur la saison passée.

Je souhaite, en ma qualité de mécène, que mon nom figure sur la liste publique des membres bienfaiteurs
Je souhaite recevoir les informations par (cochez la ou les cases): courrier postal e-mail

fait à, le, en deux exemplaires

Le mécène

Le Président de l'Association
ou son représentant